

SEANCE DU 18/09/2023
DATE DE CONVOCATION : 12/09/2023
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Laurent KERIVEL, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER, Nicolas ELLEOUET.

PROCURATION(S) : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Bruno LEROY à Nathalie DREAN, Karine CHEVALIER à Sylvie AGAËSSE, Christophe LERAY à Yannick GOUGEON, Aurélie SAULNIER à Nathalie BLOMMAERT, Géraldine TRONCA à Loïc HERVOIR

ABSENT (S) : Marie-Hélène AUBREE (excusée), Ronan GUIBERT (excusé), Florence GOURMELEN (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Olivier TORTELIER

Finances 2023.09.006
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE TIERS-LIEU – REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG

Mme BERTHO, Adjointe aux Finances rappelle la délibération n°2023.07.004, prise lors de la séance du 03/07/2023, par laquelle le conseil municipal a validé l'Avant-Projet Définitif du projet relatif à la rénovation de l'ancien presbytère afin d'y aménager un tiers lieu et l'espace jeunes.

Il convient de délibérer pour solliciter du Département une aide au titre de son appel à projets annuel « dynamisation des centres bourgs », à hauteur de 100 000 €.

Le montant total du projet est estimé à 1 200 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (Etat ; sollicitée et obtenue) :	210.000,00 €
Dotation de Soutien à l'Investissement local (Etat ; sollicitée et obtenue) :	103 545,00 €
Fonds Vert – rénovation des bâtiments publics (Etat ; sollicité et obtenu) :	150.000,00 €
Bien Vivre en Bretagne (Région, sollicitée) :	50.000,00 €
Aide aux bâtiments performants (Région, sollicitée) :	50.000,00 €
Aide à l'investissement – espace jeunes (CAF, sollicitée et obtenue) :	135.680,00 €
Contrat de solidarité territoriale (Département, sollicité) :	100.000,00 €
Aide à la dynamisation des centres-bourgs (Département) :	100.000,00 €
LEADER (Europe, à solliciter) :	50.000,00 €
Autofinancement :	250.775,00 €

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- SOLLICITE du Département une subvention dans le cadre de l'appel à projets « dynamisation des centres bourgs 2023 », à hauteur de 100 000 €,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se référant à cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire
Mis en ligne le 28/09/2023
Le Maire Norbert Saulnier

